



TERCIS *Infos*



Sommaire

Paroles d'élus 3

Vie locale / Administration générale 4-5

Entretien / Bâtiments 6

Vie communautaire 7

Actualités 8-9

Zoom sur ... 10-11

Médiathèque 12

Maison des jeunes 13

Sport 14

Vie associative 15-17

Trois questions à ... 18

Agenda / Carnet / Informations diverses 19

Comité de rédaction :
Alain Duclau, Daniel Grocq, Catherine Lapeyre, Nathalie Lanusse,
Ludovic Plachot, Geneviève Scarsi.
Crédit photos : Mairie de Tercis
Parution : décembre 2015

Tirage : 600 exemplaires

Conception : **pagea page** www.pagea page.net 06 81 09 32 30

IMPRIMÉ PAR

SAXOPRINT



LE MOT DU MAIRE



Dans notre dernier bulletin municipal, j'évoquais plusieurs projets en train. Depuis, on peut dire qu'ils ont pour la plupart été aboutis.

Tout d'abord, début juillet, ce sont les Carrières qui ont été classées en Réserve Naturelle Régionale. Résultat d'un travail de longue haleine, nous faisant découvrir des domaines et des fonctionnements jusque-là inconnus. Le gestionnaire n'a pas encore été officiellement nommé par la Région, mais ce ne saurait tarder. Il veillera, en collaboration avec la Commune et les différents financeurs, à mettre ce site en valeur, et à le rendre accessible à différents publics.

À la rentrée scolaire, notre projet éducatif territorial a reçu l'aval de la DDCSPP. Ce projet, indispensable depuis la dernière réforme scolaire, a exigé un long travail de rédaction de la part d'un petit groupe de conseillers. À la rentrée de Toussaint, ce sont les enfants de CP qui ont pu accéder, avec leur professeur, dans les locaux flambant neufs de leur salle de classe, et les occupants des autres classes du primaire, apprécier l'efficacité de leur nouveau chauffage. Les réunions de chantier hebdomadaires, et la présence régulière de l'adjoint aux travaux, ont permis de les réaliser dans des temps raisonnables.

Enfin, votre Tercis Infos se peaufine, grâce au travail d'un autre groupe de conseillers. Prise et recherche de photos, exercice de rédaction, chacun se forme à son rôle de journaliste.

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent !

L'année 2016 sera plus calme, avec une vraie pause dans les investissements. Seul le projet ludothèque est à l'étude, et évoluera en fonction de nos possibilités financières. Nos énergies devront se tourner vers la CAGD, avec le transfert du PLU, et la réflexion sur la mutualisation des services.

Ainsi, l'année 2015 s'achève. Les derniers attentats, perpétrés à Paris, nous ont choqués profondément. Ce que l'on ne pouvait imaginer se produire chez nous est devenu réalité, et nous devons vivre avec. Alors comment envisager l'avenir ? Soyons solidaires, attentifs les uns aux autres, non seulement dans les manifestations organisées, mais aussi dans notre Commune, dans notre quartier, dans notre vie de tous les jours. Soyons ouverts et chaleureux envers ceux que l'on rencontre, qu'un climat de paix et de sérénité règne dans notre village.

C'est ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année.

Que les fêtes de fin d'année soient pour vous tous, l'occasion d'apprécier la douceur familiale.

Geneviève SCARSI

LE MOT DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE



La vie continue...

Nous avons été durement touchés ces dernières semaines.

La meilleure façon de lutter contre ces terroristes, qui veulent détruire nos valeurs, notre façon de vivre et notre liberté, est de continuer à vivre et à résister à la peur. Face à cette barbarie, l'union sacrée doit être notre unique objectif. Il faut se parler, rester unis et solidaires. Il faut continuer à sortir, se

rendre à son travail, faire ses courses comme d'habitude, préparer les fêtes de fin d'année et maintenir notre joie de vivre. Il faut désormais « vivre avec la menace ». Quelque chose qui était de l'ordre de l'hypothétique est devenu une réalité atroce qui peut se reproduire. Il est temps que nous défendions nos valeurs sans aucune arrière-pensée politicienne. Il faut que la France reste la France, pays de Victor Hugo et du Général de Gaulle.

La vie communautaire continue avec, entre autres, la mise en place d'aides pour l'accession à la propriété dans l'ancien, le lancement de l'opération des « Aides pour Toit » pour améliorer l'habitat et la création de cinq places supplémentaires à la crèche familiale, dès janvier 2016. Cette création permettra, non seulement d'augmenter cette offre de service en facilitant sa gestion, mais aussi de mieux la répartir sur le territoire.

Son domaine de compétences s'élargit avec le transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), pour être en phase avec la « loi Alur », du 27 mars 2014. Ce transfert sera applicable à partir de 2019.

Dans la rubrique « Actualité communautaire », vous trouverez des informations pratiques proposées par la CAGD en faveur du logement.

Les fêtes de fin d'année approchent, la vie doit reprendre sa normalité, les valeurs chères à notre pays et la solidarité doivent être de mise.

Que cette nouvelle année soit marquée par la paix, la prospérité et la joie de vivre.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour vous et pour vos familles.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année.

Dr. Hikmat CHAHINE



CONCOURS DE CHEVAUX



Un agréable moment de détente...

Lors d'une belle journée ensoleillée du 22 août, s'est déroulé le traditionnel concours de chevaux de notre commune.

Organisée par le Comité des fêtes, et avec l'aide des employés communaux, cette manifestation était patronnée par l'Association des éleveurs de chevaux de trait des Landes.

De nombreux chevaux de catégories différentes ont ainsi défilé devant un public clairsemé, mais attentif et passionné.

À la suite de la remise des prix, la municipalité a servi un vin d'honneur, suivi d'un bon repas à l'auberge Saint-Christophe, permettant à toutes les personnes présentes, de partager un bon moment de convivialité.

ENTRETIEN DES BARTHES

Comme chaque année, à pareille époque, la grande Barthe et le Sequé ont connu leurs lots de réparations de clôtures. Un pont a également été retapé.

Dans la lutte contre la progression de la Jussie,

- les fossés ont été curés,
- 35 hectares de prairie ont été fauchés, puis exportés à l'aide d'une remorque autochargeuse, appartenant à une entreprise de Doazit,
- une rigole a été créée pour permettre à l'eau de circuler plus facilement au printemps, au lieu de stagner dans un point bas de la Barthe, comme actuellement.



Un grand merci à nos éleveurs, venus bénévolement pendant deux jours, pour faucher avec leurs matériels, et apporter de la terre pour la construction de la rigole !

Modification du règlement intérieur de la Barthe communale

Par arrêté municipal, aucun animal n'aura désormais droit de pacage, dans la grande Barthe et dans la Barthe du Sequé, du 1er janvier au 31 mars inclus.



RÉSULTATS CONCOURS DE CHEVAUX DU 22 AOÛT 2015

• Catégorie Femelles d'1 an

- ∞ Breton : 1^{er} M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Elipe
2nd M. Richard POSTIS (Heugas) avec Elise
3^{ème} M. Julien SARTIRANO (Tercis les Bains)
avec Eglantine de Jacotte
4^{ème} M. Richard POSTIS (Heugas) avec Espérance 12
- ∞ Comtois: 1^{er} M. Julien SARTIRANO (Tercis les Bains) avec Etoile de Vanille
2nd M. Raymond DUVERGER (Tercis les Bains) avec Eden 26

• Catégorie Femelles de 2 ans

- ∞ Breton: 1^{er} M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Darina 2
2nd M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Douce de Quacotte
3^{ème} M. Eric LABEDADE (Carcarès Ste Croix)
avec Doudoune du Biscou
4^{ème} M. Richard POSTIS (Heugas) avec Divoire
- ∞ Comtois: 1^{er} M. Raymond DUVERGER (Tercis les Bains) avec Duchesse 44

• Catégorie Femelles de 3 ans

- ∞ Breton: 1^{er} M. Richard POSTIS (Heugas) avec Cerise du Tuc
2nd M. Richard POSTIS (Heugas) avec Cala
3^{ème} M. Richard POSTIS (Heugas) avec Cédine
- ∞ Comtois: 1^{er} M. André HENKES (St Vincent de Tyrosse) avec Carla D'oiana
2^{ème} M. André HENKES (St Vincent de Tyrosse) avec Cabriole Des Chasots

• Catégorie Poulinières suitées

- ∞ Breton: 1^{er} M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Tricette
2nd M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Biscotte de Jafnee
3^{ème} M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Tuelabelle
4^{ème} M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Apoupette
5^{ème} M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Unebiche
- ∞ Comtois: 1^{er} M. Jean Louis LAFITTE (Bélus) avec Toscane de Roche
2nd M. Raymond DUVERGER (Tercis les Bains) avec Reine 183
3^{ème} M. Raymond DUVERGER (Tercis les Bains) avec Uloua
4^{ème} M. Raymond DUVERGER (Tercis les Bains) avec Lidia 9
5^{ème} M. Julien SARTIRANO (Tercis les Bains) avec Uclika

• Prix du 1^{er} Poulain

- ∞ Breton: M. Joël PERES (Saint Paul lès Dax) avec Unebiche
- ∞ Comtois: M. Jean Louis LAFITTE (Bélus) avec Toscane de Roche





CHAUFFAGE DE LA MAIRIE

Après les efforts... le réconfort !

Depuis son installation, le chauffage de la Mairie a connu de nombreux problèmes, de nature diverse.

Durant l'hiver 2014, le circulateur est, à son tour, tombé en panne et a dû être changé. Lors de sa remise en service, c'est le compresseur qui a lâché.

Pièce maîtresse de la pompe à chaleur, elle nous a conduits à nous interroger sur ces incidents successifs pour essayer d'en trouver l'origine.

Nous avons alors découvert que l'installation contenait des anomalies et avons tenté d'en trouver les responsables.

Une recherche vaine car, ni installateur, ni architecte, ni bureau d'études, ni réparateur, n'ont reconnu quelque faute de leur part, et la multiplicité des interventions, et des intervenants, n'a pas permis d'en certifier quoi que ce soit.

En conséquence, après avoir fait venir un technicien du fournisseur et réalisé un bilan complet, il a été décidé de changer la pompe à chaleur et de revoir l'installation dans son ensemble.

Le coût de cette opération s'élève à 9845,64 €.

Subvention :

Fonds d'équipement des communes : 5017,22 €

Plan climat territorial : CAGD : 2461,41 €

Département : 1969,13 €

Après un hiver de transition, passé avec des radiateurs d'appoint, le chauffage fonctionne parfaitement, au plus grand plaisir du personnel de la Mairie.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE

D'une pierre... deux coups !

L'agrandissement de l'école a été l'occasion de repenser la problématique du chauffage dans son ensemble. Après étude des différentes solutions techniques, la municipalité a décidé d'installer une chaudière qui alimentera, à la fois, la nouvelle classe et la salle de réunion, mais aussi les trois classes primaires déjà existantes. À terme, elle approvisionnera également la médiathèque, en remplacement du chauffage électrique actuel.

Ces travaux ont, en outre, permis de réaliser l'isolation des bâtiments concernés.

Des opérations de rénovation qui, nous l'espérons, permettront d'obtenir une meilleure efficacité thermique et, par retombées, une amélioration du confort et une économie substantielle.

Coût global : 12 386,45 €

Subvention «Plan climat territorial» : CAGD : 2604,97 €

Département : 2083,98 €

Photo

TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Désormais accessible...

Les personnes qui se sont rendues au cimetière, pour les fêtes de la Toussaint, ont pu remarquer l'embellissement du site.

En effet, des travaux ont été effectués pour permettre l'accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite.

Deux allées empierrées facilitent désormais la circulation dans le cimetière.

Ces travaux ont été financés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.





Passeport accession LOGEMENT

Le Grand Dax vient d'élargir le dispositif de «passeport accession» qui permet d'obtenir des aides pour une première acquisition immobilière. Désormais le dispositif concerne également l'acquisition d'un logement ancien.

Rappel du dispositif

Le «passeport accession logement» permet d'accompagner les **ménages à revenus modestes** qui ont un premier projet de construction de maison individuelle sur le Grand Dax. A partir du 1^{er} janvier 2016, il s'appliquera également aux ménages souhaitant acquérir un **logement ancien de plus de 15 ans**.

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont des ménages dont le projet de construction d'un logement ou d'achat de logement ancien est situé sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Dax. Sont concernés les ménages disposant d'un **revenu inférieur au plafond de référence PSLA**, dont les montants sont consultables sur www.dguhc-logement.fr.

Durant toute la procédure, l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement** des Landes (**ADIL40** : 14 Avenue du Sablar, 40100 Dax, Tél : 05 58 91 00 11) conseille et accompagne les ménages, sécurise leur projet et leur parcours.

A titre d'exemple, au 1^{er} janvier 2013, les ressources mensuelles doivent être inférieures à 3 374 € pour un ménage de 4 personnes. Les ressources à prendre en compte sont celles de l'année N-2. Le plafond rend éligible au dispositif près des 2/3 de la population du territoire.

Versement de l'aide

L'aide est versée par le Grand Dax à la banque ou au notaire. Son montant s'élève à **3 000 € ou 4 000 €**, notamment selon la taille du ménage.



Des aides pour Toit

Le Grand Dax s'engage à nouveau dans une opération d'amélioration de l'habitat avec la volonté de proposer des logements adaptés aux besoins des habitants. Les propriétaires correspondant aux différents critères peuvent espérer recevoir des aides du Grand Dax, de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), du programme Habiter Mieux, voire de leur caisse de retraite. Ces subventions cumulées peuvent couvrir jusqu'à 60 % du montant des travaux subventionnables.

Le Grand Dax a fixé trois priorités : la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et l'amélioration de logements dégradés.

Les bénéficiaires

Cette Opération est destinée aux propriétaires, occupants ou bailleurs, du territoire du Grand Dax.

Un interlocuteur unique et des permanences pour vous renseigner

Missionnée par le Grand Dax, l'équipe du Pact des Landes organise **des permanences dans les locaux du Grand Dax** (15, avenue de la Gare à Dax Tél. : 05 58 90 90 57)

Mardi : 9h30-12h30 - Mercredi : 13h30-16h30, sans rendez-vous.

Il est l'**interlocuteur unique** des propriétaires et s'occupera de solliciter les différents organismes pour l'octroi des subventions. Les démarches sont ainsi grandement simplifiées.

Testez votre éligibilité aux aides en ligne

La grande nouveauté de cette édition 2015 est la création du site internet desaidespourtoit.fr, qui permet aux propriétaires d'obtenir plus d'informations sur les subventions, mais aussi de tester la recevabilité de leur demande d'aides en ligne grâce à un simulateur intégré au site.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : GRANDIR EN S'AMUSANT !

Cette troisième rentrée des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a vu apparaître de nouvelles activités, afin de répondre au mieux aux besoins et envies des enfants, après l'école. Ils ont ainsi pu apprécier l'atelier de « détente, relaxation », animé par Joël, diplômé de sophrologie, les arts plastiques avec Isabelle, la poterie ou la danse country, en compagnie de Maryse et Isabelle. Qu'ils soient salariés, membres d'Associations ou bénévoles, les intervenants s'investissent toujours autant auprès des enfants ! Durant l'accueil périscolaire, les enfants ont exprimé leur créativité, en décorant la Médiathèque avec une fresque de l'automne, ou en fabriquant un sapin de Noël 100% recyclable, constitué de plus de 100 bouteilles plastiques pour le concours « Mon beau sapin, roi du réemploi », initié par le Département et le Grand Dax. À travers ce projet éco-responsable, mené avec l'école, les enfants ont pu prendre conscience de l'importance de ne pas gaspiller et de recycler, tout en apprenant à faire soi-même, plutôt que d'acheter. Un message plein de sens au moment de la COP 21.

Pour finir l'année en beauté, un groupe d'acteurs en herbe a préparé une saynète, qu'ils ont présentée lors du spectacle de Noël de l'école.

Et pour 2016, il y aura du nouveau du côté de l'Accueil périscolaire avec, entre autre, des ateliers cuisine, la découverte de la forêt, avec l'ACCA, et la présentation, fin janvier, d'un spectacle de marionnettes « Le loup sentimental », que prépare un groupe d'enfants depuis déjà quelques mois. Alors vivement l'année prochaine, pour continuer à grandir en s'amusant !



« les bricoleurs des TAP et leur bouquet »



« un sapin de Noël 100% recyclable »

OUVERTURE DE LA NOUVELLE CLASSE Effet attendu...



À la rentrée des vacances de la Toussaint, les 17 élèves de classe préparatoire de Madame Bailly ont pris possession de leur nouvelle classe, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. Les visages épanouis et les grands sourires ont démontré le bonheur des petits et des grands. Certains l'ont exprimé par des « c'est géant », ou des « c'est beaucoup amélioré par rapport à l'église ! ».

Les enseignants ont, quant à eux, pu apprécier leur nouvelle salle de réunion.

Tous les éléments sont réunis désormais pour continuer confortablement cette année scolaire.

REPAS DES AINÉS

Des élections régionales tenues à une période peu usité pour ce genre d'exercice, il n'en faut pas plus pour chambouler certaines habitudes. C'est ainsi que le repas offert par la municipalité aux aînés de la commune se déroule, précocement, en ce samedi 5 décembre. Petite révolution qui n'empêche pas une foule nombreuse d'être attablée dans la grande salle de la Capranie, toujours servis par les Jeunes, de la maison du même nom, qui proposent à la vente, en fin de journée, leurs créations pour les décorations de Noël.

Quelques heures passées dans une ambiance festive, devant un excellent repas concocté comme à l'habitude par « Dédé » Larrodé, le chef du « Saint Christophe », mettent de la joie sur les visages. Un moment d'oubli, une parenthèse heureuse en cette fin d'année éprouvante.



SALLE DES ASSOCIATIONS

Dorénavant vacante...

Suite à l'ouverture de la nouvelle classe, nous vous informons que la Salle des associations est, de nouveau, disponible.

TEMPÊTE KLAUS

Le Centre régional de la propriété forestière nous rappelle que des aides sont attribuées, aux petits propriétaires forestiers, pour le nettoyage et la reconstitution des parcelles sinistrées par la tempête Klaus. Pour tout renseignement s'adresser au CRPF (06 78 71 78 24).



TRIATHLÈTE

Jean-Nicolas Labeyrie, jeune Tercisien licencié au club de triathlon de Saint-Paul-lès-Dax, a remporté la deuxième édition du Challenge landais des courses sur route, Challenge exigeant s'il en est, puisqu'il s'agit d'être le meilleur, le plus régulier, sur 31 courses programmées.

Garçon discret, Jean-Nicolas n'avait pourtant pas, a priori, de prédisposition particulière pour cette discipline. Après avoir pratiqué le football dans des clubs du Grand Dax, et terminé sa « carrière » dans le club local, Jean-Nicolas, il y a 3 ans, s'est mis à la course à pied... peut-être par défi !

Toujours est-il que, après s'être imposé un cadre de vie adéquat, il s'est éclaté dans ce nouvel élément, terminant régulièrement aux premières places (troisième au trail des fêtes de Tercis en 2014, deuxième en 2015).

Un grand bravo à Jean-Nicolas, qui démontre, à travers ce trophée, que le courage, l'obstination, peuvent apporter des moments de bonheur simple...



Madame
Monique D.

JOURNEES EUROPEENNES

Classement des carrières en

Il y avait beaucoup de monde, à la Capranie, ce jour-là. Elles ont été l'occasion d'officialiser le classement de la réserve naturelle régionale (RNR). L'intervention de Monsieur le Préfet Régional, en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a permis de clarifier ce statut de RNR. Durant son discours, des mesures ont été précisées et l'affichage d'un règlement, ultérieurement, sera mis en place. Messieurs Frédéric Cazaban, du Centre permanent de la vallée de la Seignaux Adour, et Romain Dupere, du Conservatoire de la nature, ont présenté l'histoire et l'historique du site et du patrimoine. Ils ont notamment évoqué la réserve. Un diaporama a alors permis de visualiser les nombreuses richesses du site. À la suite de ces présentations, diverses questions du public. La matinée s'est terminée sans empêcher le groupe de rejoindre la stèle, et de profiter de la vue. Les guides d'exception, Monsieur Odin, géologue-chercheur, et Madame D., ont été très appréciés.

Professeur
ODIN



Frédéric C.



Madame
DE MARCO

JOURNÉES DU PATRIMOINE

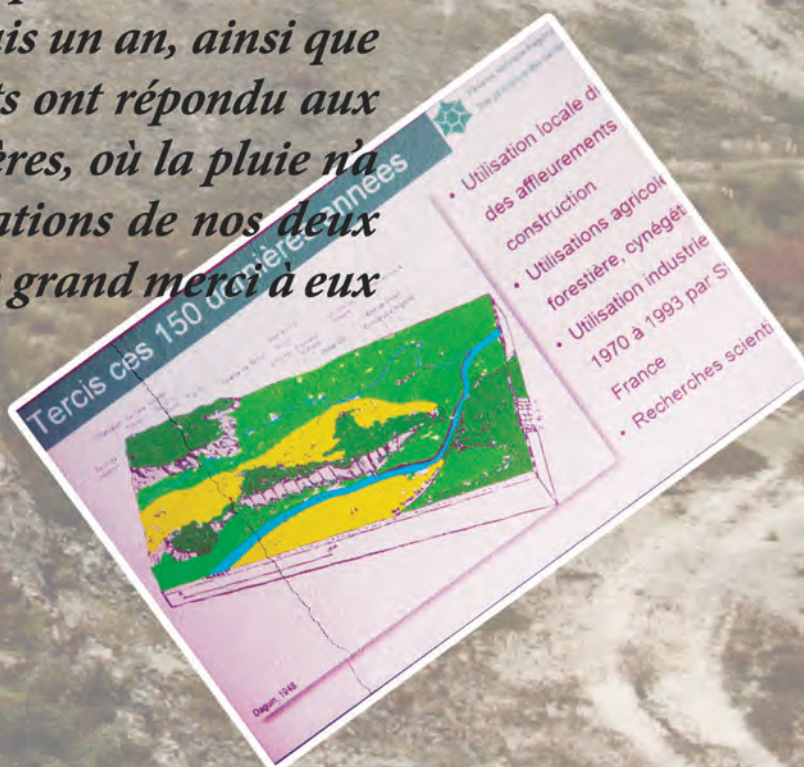
Réserve naturelle régionale

Le 19 septembre, pour les journées européennes du patrimoine, le classement des carrières de Tercis en Réserve naturelle régionale. Madame De Marco, Vice-présidente du Conseil départemental de l'adaptation au changement climatique, a permis de discuter de différents points de la réglementation du site ont été présentés. Un document affiché à l'entrée de celui-ci, a été annoncé.

Le Comité d'initiative pour l'environnement (CPIE) et le Centre national de l'histoire d'espaces naturels (CEN), ont ensuite retracé l'histoire du site. Ils ont notamment exposé les objectifs prioritaires de la réserve. Ils ont également présenté les opérations réalisées depuis un an, ainsi que les résultats de leurs présentations. Les intervenants ont répondu aux questions posées. La journée a été terminée par une visite des Carrières, où la pluie n'a pas empêché d'obtenir de nombreuses explications de nos deux animateurs, Monsieur Dupere. Un grand merci à eux.



Romain DUPERE



CAZABAN



Bouillon de culture pour tous, à la Médiathèque

En ces heures sombres, nous nous rappelons que, si la culture est actuellement visée par le fanatisme, c'est bien parce qu'elle éclaire et rapproche les gens. Et à travers ses animations et son lieu même, la Médiathèque de Tercis est l'un des acteurs du lien social et de l'éveil culturel.

C'est dans cet esprit que, le mercredi 18 novembre, à l'heure du goûter, parents et enfants se sont réunis autour du tapis de lecture de la Médiathèque. Au menu de ces « contes à croquer », cuisinés par Huguette et Yohann : des histoires épicées, des comptines sucrées et des chansons amuse-bouche.

L'après-midi s'est logiquement terminé autour d'un bon goûter, qui fût l'occasion de partager des gâteaux faits maison et des recettes de cuisine, tout en se rappelant que culture et cuisine nourrissent les gens autant qu'elles les rapprochent.

Alors, petits ou grands, si vous souhaitez déguster, ou même dévorer des livres, venez découvrir les plus de 500 nouveaux romans, bandes-dessinées, documentaires ou albums jeunesse, qui sont venus compléter les 4000 ouvrages déjà disponibles à la Médiathèque ! Bon appétit !

Pour cela nous vous rappelons les horaires des permanences de la Médiathèque, assurées avec bonne humeur, par l'équipe de bénévoles :

mardi	16h/18h,
mercredi	14h/18h,
jeudi	17h/19h,
vendredi	10h/12h et 18h/20h.

Prochains rendez-vous : le coup de cœur des lecteurs, sur le thème « auteurs régionaux », à partir de janvier 2016.

« dégustation d'histoires lors des contes du tapis »





De Brice de Nice au chanteur de Mexico



« les surfeurs de la MDJ »

Cet été, ça a farté à la Maison des Jeunes ! En effet, les vacances auront été sous le signe de l'eau et de la glisse, que ce soit en rafting sur le Gave, en kayak sur le lac de Christus, dans les grands toboggans d'Aquatic Landes ou d'Atlantic Park, et surtout en surf sur les vagues de Tarnos ! Et cette dernière activité a eu tellement de succès que les jeunes souhaitent déjà organiser un séjour, stage de surf, pour l'été prochain. En septembre, ce n'est pas en maillot mais avec un cartable neuf, et parfois un peu d'appréhension, que certains se sont jetés dans le grand bain du collège ou du lycée ! À la Toussaint, tout le monde s'est retrouvé à la maison des jeunes pour parler de sa rentrée, mais surtout pour profiter des vacances, ensemble. Au programme, Laser Quest et pala, avec les jeunes de Peyrehorade, initiation à l'art du cirque, avec la base de loisirs de Saint-Paul-lès-Dax, et surtout, la veillée frisson, avec ses histoires à glacer le sang, racontées autour de bougies...

Cette année, le calendrier des soirées de la Maison des jeunes a été modifié, afin d'alléger les sollicitations de fin d'année scolaire, en décalant la soirée cabaret de juin à avril. Et c'est ainsi qu'une soirée mexicaine fût organisée à la Capranie, le samedi 7 novembre, réunissant plus de 90 Tercisiens, autour d'un repas concocté par les parents, et de jeux préparés et animés par les jeunes eux-mêmes. Tous se souviendront

longtemps des interprétations approximatives du «chanteur de Mexico» de Luis Mariano, lors de la parodie de «The Voice», en fin de soirée !

Prochains rendez-vous de la Maison des jeunes :

- Dimanche 31 janvier :
Assemblée générale de l'Association,
- Samedi 30 avril :
Soirée cabaret au Hall des sports.

Rappel : tout jeune à partir de 10 ans, habitant Tercis ou les villages environnants, peut s'inscrire à l'Association de la Maison des jeunes, durant l'année (25€/an pour les Tercisiens et 30€/an pour les non-Tercisiens). Inscriptions et renseignements auprès de Yohann au 05 58 27 69 60.

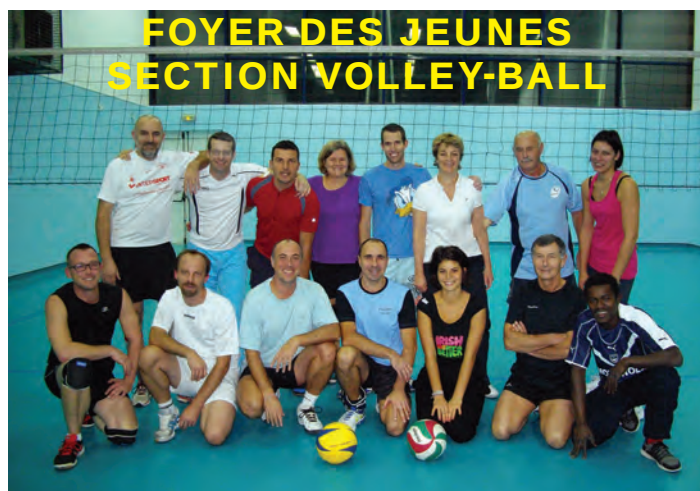




L'équipe senior 1 a bénéficié du changement d'enseigne de son sponsor pour avoir un nouveau jeu de maillot. Merci à Alexandra et Yves pour leur fidèle soutien. Espérons que ce changement d'équipement leur portera chance. Avec une moyenne d'âge de 23 ans, tous les espoirs sont permis..

Les cadets engagés en pré-région, trop timides et pas assez conscients de leur potentiel, ont du mal à prendre le dessus sur leurs adversaires mais la saison ne fait que commencer.

Pour la troisième année consécutive, les KIDS, âgés de 3 à 5 ans, sont initiés au basket grâce à des petits ateliers ludiques et des jeux collectifs. Voici les dates des prochaines séances : 16 janvier, 6 février, 5 mars, 19 mars, 23 avril, 21 mai 2016, 4 juin, 11 juin.



Après une saison 2014-2015 encourageante et à l'issue de laquelle nous avons terminé à la 4^{ème} place et au vu des effectifs croissants pour la section volley, nous avons décidé l'an dernier d'inscrire 2 équipes dans le championnat corpo. Avec 5 nouveaux venus, nous sommes actuellement 20 licenciés répartis sur les 2 équipes. Les entraînements sont communs (lundi 19h-21h) avec quelques exercices différenciés adaptés aux besoins de chaque équipe et nous terminons toujours par un match amical pour lequel nous mixons les équipes. Le championnat a débuté, l'équipe 2 n'a pas eu la part facile en s'inclinant contre les équipes de Saint-Paul 1 et 2. En ce qui concerne l'équipe 1, elle est sortie victorieuse des matchs contre Saint-Paul 2 et 3 mais s'est inclinée face à Saint-Paul 1. Nous attendons maintenant avec impatience le prochain match : Tercis 1 contre Tercis 2.

TERCIS FOOTBALL CLUB

Les footballeurs du tercis foot-ball club ont repris possession, début Octobre, du rectangle vert, pour cette nouvelle saison footballistique. Engagés dans le tournoi corpo organisé par la ville de Dax, ils espèrent faire aussi bien, sinon mieux que la saison passée, puisque vainqueurs de la finale consolante pour la deuxième année consécutive. Leur objectif cette saison c'est de figurer dans le haut du tableau. Un effectif stable, quelques retours appréciés, tout cela est de bonne augure pour la suite. Un début de saison conforme aux prévisions devrait nous procurer de belles satisfactions. Tous ceux désireux de pratiquer leur sport favori dans un climat de convivialité seront les bienvenus. L'association tient à remercier toutes celles et tous ceux, exposants ou visiteurs qui ont contribué au succès du vide-greniers de fin juillet.

Renseignements au 05 58 57 88 80 ou 06 35 12 37 36 .
Cordialement Daniel Grocq



SOURIRES D'AILLEURS



Ecole de Masinandraina soutenue par notre association lors de la dernière mission.

Pour l'association Sourires d'Ailleurs l'année 2015 a été une année de préparation consacrée à la prochaine mission qui se déroulera au cours du quatrième trimestre 2016, toujours à Madagascar.

Notre démarche reste toujours humanitaire et sociale. Lors de la mission 2014, nous avons réalisé qu'une aide matérielle, certes, était nécessaire, mais que nous pourrions aussi organiser des ateliers tels que : initiation des enseignants aux gestes de premier secours, sensibilisation des enfants à l'hygiène buccale, etc..., et bien d'autres idées encore comme équiper certains villages de vélos permettant aux enfants d'aller à l'école tous les jours.

En attendant, un vide-greniers se tiendra à Tercis le 10 avril 2016 où l'association vous accueillera avec, entre autres, son excellente paëlla et où vous pourrez découvrir ou redécouvrir le reportage photos réalisé sur le terrain par Michel Ondarts (Studio Clin d'œil Tyrosse).

La page Facebook de l'association vous est accessible : vous pourrez participer à notre action par l'acquisition de jolies cartes proposées retraçant notre dernière mission. (FB : Sourires d'Ailleurs).

Nous tenons à remercier les donateurs qui nous ont apporté leur aide pour la mission 2014 et nous comptons sur leur soutien pour celle de 2016.



ACCA

Une erreur d'information a été émise, concernant les activités de l'ACCA de Tercis. Le secrétaire de l'association s'excuse pour ces mauvaises informations concernant les dates de battues. Ceci étant dû à son état de santé de l'époque, prière de lui pardonner. Espérons que nos amis chasseurs ne lui tiendront pas rigueur de ce «méfait», sinon il faudra changer le «fautif» !

Depuis sa création en 2013, la troupe de Théatrôbarthes

THEATRÔBARTHES SE LANCE UN DEFI

vous a proposé 3 représentations, toutes basées sur la reprise de sketches plus ou moins connus et aussi avec quelques créations originales.

Pour son prochain spectacle du 25 juin 2016, les modestes comédiens de l'association ont décidé de se lancer un nouveau défi, celui de monter leur première pièce. Ce challenge va de la mise en scène à la création d'un décor exclusivement dédié à ce projet.



Cet article nous donne l'occasion, de vous remercier de venir de plus en plus nombreux à chaque représentation. Merci pour votre soutien et nous espérons vous faire vivre encore un moment de rire et de joie partagée.

Enfin pour terminer nous ne pouvons pas taire notre tristesse et notre émotion face à la mort

atroce de personnes qui comme vous aller voir nos spectacles, profiter des terrasses de café ou manger au restaurant. Théatrôbarthes continuera à parler, à chanter, et à rire plus fort pour montrer à tous ceux qui nous attaquent lâchement que la culture est notre liberté.



Quoi qu'il en soit, nous vous prions de bien vouloir noter les dates des prochaines battues :

- Chevreuils : les 3 et 17 janvier 2016,
- Renards : les 28 février, 6 et 20 mars 2016.

À tous, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonne année, de santé et de prospérité pour vous et vos familles. Que cette nouvelle année soit meilleure que la précédente. Dans tous les cas, nous vous souhaitons également du courage, à vous tous, et surtout aux jeunes. Adichats, Amics.



Vie associative



A.P.E.

L'Association de Parents d'Elèves (APE) est une association qui œuvre pour tous les enfants scolarisés à l'école de Tercis. De ce fait, tous les parents y sont

adhérents. Elle déplore toutefois que, tous les ans, trop peu d'adhérents soient présents à l'Assemblée Générale.

L'APE souhaite la bienvenue aux familles nouvellement installées sur la Commune, et remercie celles qui adhèrent à sa démarche et celles qui lui sont fidèles. L'APE espère pouvoir compter sur une énergie nouvelle, d'autant que, chaque année, un nombre conséquent de parents quitte l'association, du fait principalement du départ de leurs enfants au collège. De plus, cette année, c'est tout un noyau actif qui a quitté l'association. Il faudra envisager la prise de conscience et l'investissement de parents pour que l'association puisse continuer d'exister dans les années à venir.

L'Association de Parents d'Elèves reste attentive aux suggestions et est ouverte aux nouvelles idées. Elle souhaite rester dans une dynamique qui s'inscrit dans celle du village.

Les manifestations prévues pour l'année scolaire 2015/2016 sont les suivantes :

- 09 janvier 2016 : loto,
- 28 mai 2016 : kermesse scolaire,
- 17 juin 2016 : repas de fin d'année.

L'équipe de l'APE remercie chaleureusement la municipalité, ainsi que l'équipe enseignante, qui sont toutes deux à l'écoute et ouvertes à ses suggestions. Enfin, les fêtes de fin d'année arrivant à grands pas, toute l'équipe de l'Association de Parents d'Elèves espère que ces fêtes vous seront joyeuses et qu'elles seront une agréable transition pour terminer 2015 et entamer 2016 !

ATELIER DE SOPHROLOGIE ET DE RELAXATION DYNAMIQUE DU GRAND DAX



**La sophrologie, c'est quoi ? :
SOS = HARMONIE, PHREN =
CONSCIENCE et LOGIA = ETUDE.**

La sophrologie dynamique est une méthode simple et puissante associée à une éthique respectant la liberté de chacun. Elle se pratique sous la forme d'exercices faciles à réaliser, rigoureusement construits pour une évolution individuelle efficiente. Dynamique par essence, elle permet de développer ses ressources dans sa sphère privée ou professionnelle, de gagner en confiance en soi et d'améliorer sa relation avec l'autre.

La sophrologie, pour qui ? : Simple et facile, la sophrologie dynamique s'adapte aux besoins et aux contraintes de tous les âges, elle se pratique en séance de groupe ou en séance individuelle.

La sophrologie, pour quoi ? : Pour les enfants, la sophrologie prend une forme plus ludique qui leur permet d'être plus attentif. Pour les étudiants, elle permet d'améliorer la concentration et de mieux préparer les examens. Pour les adultes, elle permet un bien-être personnel et professionnel par une meilleure gestion du stress, l'évacuation

des tensions et la mise en place de moments de récupération.

L'ASRD vous accueille tous les vendredis de 19h00 à 20h00 pour une séance de groupe adultes dans une salle mise à disposition par la Mairie.

Pour nous contacter :
asrd.tercis@orange.fr
ou 07 82 21 36 41.



ASSOCIATION DES RETRAITÉS

D'année en année, le nombre des adhérents progresse. Actuellement, nous sommes 144, de Tercis et des communes avoisinantes. À la demande des retraités, les activités suivantes leur ont été proposées et organisées par le CA.

Tout d'abord, 2 fois par mois, les 1^{er} et 3 mercredis, une trentaine de retraités se retrouve pour jouer à différents jeux de cartes et de société. L'après-midi se clôture par un goûter, où nous fêtons les anniversaires.

Le **8 juillet**, le traiteur Bettiol a préparé le pique-nique. Ce fût un régal pour les 77 participants.

Le **9 septembre** : 59 adhérents sont partis pour Ibardin, Ascaïn, repas face à la Rhune, puis son ascension par le petit train. Superbe vue.

Le **21 Octobre** : repas porcelet à la broche à la Capranie, préparé par Dany, Renée, Michel et Etienne. 92 d'entre-nous ont apprécié ce succulent repas. Puis à la fin du repas, Christian Mansiet a projeté

le film résumé du voyage de mai en Andalousie.

Le **4 novembre** : direction Urdax, pour une visite culturelle. Nous étions 55. Puis arrêt à Dancharia,

pour faire quelques provisions.

Le **12 décembre** : c'était notre loto à la salle polyvalente.

Le **16 décembre** : à la Capranie, plus d'une centaine d'adhérents a partagé le repas de fin d'année, préparé par le traiteur Tercisien Bettiol. Tout a été parfait. Chantal Soulu nous a fait oublier nos rhumatismes.

Pour 2016 : 3 dates sont déjà retenues. Le 14 janvier : repas « Galettes », à la Capranie. Les 17 avril et 7 mai : nos lotos. Nous comptons sur vous tous pour y participer très nombreux et y amener beaucoup de monde.

2015 pour notre association, a été bien triste avec le décès de fidèles et actifs adhérents. Nous partageons la peine de leurs familles et leurs présentons nos sincères condoléances.

Pour tous renseignements concernant notre association, et le voyage de 2016 en Italie, vous pouvez contacter Angèle Mansiet, au 05 58 57 86 80 ou au 06 78 53 79 87, ou Jacqueline Lavallée, au 05 58 57 87 64 ou au 06 78 12 02 62.



FOYER DES JEUNES

L'an passé, l'éducatrice du BTO, Angie Moreau, a organisé, dans le foyer, quelques séances de fitness pour valider sa formation BPJEPS APS. Au vu des retours positifs des participantes, le foyer a décidé de pérenniser cette activité physique, en la proposant à ses membres. Ainsi, tous les lundis, une vingtaine de sportives dynamiques vient en musique, et avec divers accessoires, activer des muscles jusque-là insoupçonnés !

Le foyer des jeunes rappelle aux habitants de la Commune que l'association est propriétaire

du terrain de basket adjacent au bâtiment. À ce titre, c'est elle qui effectue l'entretien du matériel à ses frais. Cette année, les bénévoles ont procédé au remplacement des panneaux de basket et des filets de protection, mis en place en

2001. Cet espace est volontairement ouvert à tous. Il est donc demandé aux utilisateurs de respecter le matériel (ne pas tirer dans les filets avec un ballon de foot ou s'y suspendre) et de laisser les lieux propres (ne pas casser de verre ou laisser des emballages).



Trois questions à

Narrosse, le 19 Octobre 2015. Je franchis la porte de la petite bâtisse, nichée au sein du grand parc arboré. Debout devant des tiroirs métalliques, couvrant les murs du sol au plafond, le propriétaire des lieux m'accueille d'un «Bienvenue dans le musée des carrières de Tercis» un peu déconcertant !

TERCIS INFOS : Professeur Odin, qui êtes-vous ?

GILLES SERGE ODIN : *Je suis né en 1942. Après quelques années d'errance, j'arrive à Dax en 1951. Élève au collège, je suis connu comme le fils de «Piquepeuch», le professeur de mathématiques. Je poursuis mes études à l'école normale primaire, je suis fanatique des sciences naturelles, au détriment des autres matières. L'Ecole normale supérieure m'accueille de 1964 à 1968. J'en sors agrégé en sciences naturelles. J'entre ensuite, en tant que chercheur en géologie, au sein du CNRS, situé à Paris, dans l'université Pierre et Marie Curie. Passionné par la Sédimentologie et la Minéralogie, je deviens le spécialiste mondial de l'Échelle des Temps Géologiques. J'ai aussi découvert un minéral qui porte aujourd'hui mon nom : «l'Odinite». J'ai obtenu le prix de géochimie de l'Académie des Sciences. La stratigraphie et la paléontologie, piquant ma curiosité, m'ont conduit à découvrir un micro-organisme fossile, les «Gilianelles», du prénom de ma fille. Je suis aujourd'hui «officiellement» retraité.*



TERCIS INFOS : Comment avez-vous découvert les carrières de Tercis ?

GILLES SERGE ODIN : *J'ai découvert les carrières de Tercis à l'âge de douze ans. J'y allais à bicyclette avec mon copain Masson. Nous cassions des cailloux et j'ai récupéré là mes premiers fossiles. Bien des années plus tard, en 1992, un ami chercheur, Peter Ward, américain de Seattle, me parle d'affleurements très intéressants situés dans des carrières du sud de la France. Il s'agissait de celles de Tercis que j'ai redécouvertes et étudiées depuis lors. Elles sont devenues le site de référence internationale, Campanien-Maastrichtien, élément du patrimoine mondial de l'histoire de la terre.*

... GILLES SERGE ODIN



TERCIS INFOS : Comment voyez-vous l'avenir des carrières de Tercis ?

GILLES SERGE ODIN : *Je ne peux parler de l'avenir des carrières sans revenir sur le rôle des anciens propriétaires, «Les Ciments Français» qui ont accepté, après me l'avoir personnellement proposé, de céder, pour le franc symbolique, le site à la municipalité. Monsieur Jean-Marc Dubis, Maire, intéressé par le projet accepte. Une première étude de faisabilité débute en 2000. Les carrières n'étant pas la priorité de la municipalité, les années passent. Une certaine dégradation du site, due à une végétation anarchique, se fait jour. La municipalité, ayant pris conscience de l'importance du lieu, décide de chercher de l'aide auprès de différents organismes. Tout cela aboutit à la création d'une réserve naturelle régionale. Des travaux de débroussaillage et de marquage ont été entrepris, et cela est une bonne chose. La préservation du site en tant qu'«Université du Savoir» semble bien engagée. Il faut que les Tercisiens prennent conscience que leur carrière est un site mondialement connu et reconnu. C'est une richesse qu'ils ont sur leur territoire et celle-ci ne peut être seulement dépendante de l'intérêt de quelques chasseurs ou éleveurs. Leur classement va très certainement emmener des visiteurs qu'il faudra apprendre à accompagner, à guider. Je ne peux, aussi, que souhaiter la réalisation d'un musée à Tercis, espoir qui n'a jusqu'à aujourd'hui trouvé aucun écho positif. Bien entendu, si celui-ci est créé, tous les fossiles, ainsi que les affiches que vous avez sous les yeux, le rejoindront. Les carrières de Tercis m'ont passionné et me passionnent toujours, mais leur futur ce n'est plus moi. Soyez assuré toutefois que je garderai toujours un œil critique !*



CARNET

NAISSANCES

RIBEIRO JORDAN Lenny,
né le 29 juillet 2015

COUDROY Gabriel,
né le 11 août 2015

LE BIHAN Inès, Marie-Françoise,
née le 7 octobre 2015

COSTA LE Kymie,
née le 21 octobre 2015

GONZALEZ HUERDO Nyalou,
née le 9 novembre 2015

CAILLAUD Léa,
née le 15 novembre 2015



DECES

PERRIN Marcel,
décédé le 13 juillet 2015

LAHOUILLE, née FOURQUET, Thérèse,
décédée le 29 septembre 2015

SCOLARY Louis,
décédé le 13 octobre 2015

BUCAU, née DUMORA, Yvette,
décédée le 30 octobre 2015

MARIAGE

DAUBIN Bastian et TALHOUARNE Soizic,
le 5 septembre 2015

MANIFESTATIONS

- ◆ **Vendredi 08/01/16 : Vœux du Maire (19h00)**
- ◆ **Samedi 09/01/16 : Loto APE**
- ◆ **Dimanches 17 et 24/01/16 : Loto BTO**
- ◆ **Vendredi 5 et dimanche 14/02/16 : Loto BTO**
- ◆ **Samedi 19/03/16 : Loto BTO**
- ◆ **Dimanche 03/04/16 : Kermesse paroissiale**
- ◆ **Dimanche 10/04/16 :**
Vide grenier association Sourires d'Ailleurs
- ◆ **Dimanche 17/04/16 : Loto Retraités de Tercis**
- ◆ **Samedi 30/04/16 :**
Soirée Cabaret par la Maison des Jeunes
- ◆ **Samedi 07/05/16 : Loto Retraités de Tercis**
- ◆ **Samedi 28/05/16 : Kermesse APE**
- ◆ **Samedi 04/06 ou dimanche 05/06/16 :**
Loto BTO
- ◆ **Samedi 25/06/16 :**
Représentation Théâtrebarthes
- ◆ **Fêtes de Tercis du 1^{er} au 03/01/16 (dates à confirmer)**

RECENSEMENT
de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 21 janvier au 20 février
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Insee & votre commune

Recensement de la population
du 21 janvier au 20 février.

Sous la coordination d'Orlane Bertrand et de Christian Dals, le Conseil Municipal a retenu les trois candidats suivants, pour assurer le recensement de la population 2016 :



Fabienne
Gomes



Josette
Berniolles



Marc
Roussel

Ces personnes se présenteront à votre domicile, dès le jeudi 21 janvier prochain. La Commune vous rappelle que le recensement est obligatoire, et vous remercie, par avance, de leur réserver un bon accueil.

Respect du Code de la Route

Sanctions encourues lors d'un passage en sens interdit

Retrait de points

1 point
2 points
3 points
4 points
6 points

Amende

90€
135€
375€
750€

Retrait permis

oui
non

Sanctions encourues lors d'un stationnement gênant

Retrait de points

0 point
1 point
2 points

Amende

35€
90€
135€
375€

Réponses :
La circulation en sens interdit constitue une contravention de 4ème classe passible d'une suspension du permis de conduire, et qui entraîne un retrait de 4 points. Le montant de l'amende est selon le cas : amende forfaitaire 135€, amende forfaitaire majeure 375€, amende forfaitaire majorée 750€. Suspension du permis pendant 3 ans maximum. Le stationnement gênant constitue une contravention de 2ème classe passible d'amende sans retrait de points. Le montant de l'amende est selon le cas : amende forfaitaire 135€, amende forfaitaire majeure 375€, amende forfaitaire majorée 750€. L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents.
Les habitants de Tercis n'écouteront pas à ces règles et possibles sanctions. Un Tercisien averti ne sera donc pas surpris. A bon conducteur...